

Date: 11/12/2019 [16:49:05 CET]
De: "mattio.jean pierre" <mattio.jeanpierre@orange.fr>
A: enquete-publique@ccapv.fr
Objet: PLU

Gisèle SUSINI et JP MATTIO
11/12/2019
416 Av Ch De Gaulle
84210 PERNES les FONTAINES

Le

à l'attention de Monsieur Robert Daniel Commissaire Enquêteur,

Monsieur,

Après avoir pris connaissance du projet de PLU sur la commune de Rougon voici mes remarques et questions :

1) Zone A secteur Ap :

Nous possédons à l'entrée du village une maison sur la parcelle 315 en zone Nd du POS actuel où la possibilité d'extension est de 50% des bâtiments existants. Dans le projet du PLU je constate que nous passons en zone AP où ce pourcentage est réduit à 30% avec en plus un maximum de 150m² de surface de plancher. Nous aimerions connaître les raisons de ces 2 restrictions qui annuleraient tout projet d'agrandissement. Serait-il possible d'intégrer notre parcelle en zone Ua ?

2) Emplacements réservés :

a) Extension du cimetière (N°2) :
Compte tenu des emplacements encore disponibles je trouve démesurée l'extension prévue .

b) Parking le long de la RD 317 (N°8) :

Ce parking , à l'entrée du village dans un site classé unique avec vue sur le couloir Samson est en contradiction totale avec l'éthique du PLU qui doit , je cite « préserver et mettre en valeur le cadre naturel paysager de Rougon » !

En espérant que ces remarques seront prises en compte nous vous prions d'agréer Monsieur l'expression de nos respectueuses salutations.

Signé : Gisèle Mattio